

# 2019

## ACCOMPAGNEMENTS SOCIO-PROFESSIONNELS

**Peggy BOTTOLIER**  
*Directrice*

**Aurélia MARTIN**  
*Chef de service*

**Cécile DESTRIEUX**  
*Coordinatrice*

12 boulevard Jean Jaurès  
54000 Nancy

Tél. : 03 83 27 31 02

Fax : 03 83 27 30 96

Courriel :  
[sef@asso-ars.org](mailto:sef@asso-ars.org)



maison de  
l'Emploi  
TERRES DE LORRAINE



Des projets sont cofinancés  
par le Fonds social européen  
dans le cadre du programme  
opérationnel national « Emploi  
et Inclusion » 2014-2020



# MISSION

Réalisation d'actions individuelles et/ou collectives, en partenariat avec les financeurs, destinées :

- à élaborer avec les publics accueillis un parcours d'insertion professionnelle et contribuer ainsi à la mise en œuvre de leur projet professionnel,
- à faciliter le retour à la vie professionnelle en levant les freins à l'emploi.

## ACTIONS EFFECTUÉES

- **Accompagnements socioprofessionnels Référent Unique – Nancy Couronne**  
175 accompagnements en flux continu pour des bénéficiaires du RSA.
- **Accompagnements socioprofessionnels Référent Unique – Public spécifique – Nancy Couronne**  
110 accompagnements en flux continu pour des bénéficiaires du RSA sans domicile fixe.
- **Accompagnements SPR – Public spécifique – Nancy Couronne**  
55 accompagnements en flux continu pour des bénéficiaires du RSA - réfugiés.
- **Accompagnements socioprofessionnels – Lunévillois**  
45 accompagnements individuels de 6 mois pour des bénéficiaires du RSA –  
Modification de la convention au 01/06/2018.

***Financement Conseil Départemental 54***

- **Mobilisation sur le Projet Professionnel – Territoire du PLIE de Selle et Vermois**  
1 action collective destinée aux demandeurs d'emploi sans projet professionnel arrêté – 15 personnes  
**Dispositif de Sécurisation de Parcours – Terres de Lorraine**  
1 conseillère socioprofessionnelle détachée depuis septembre 2014 sur cette action qui comporte deux volets :
  - suivi personnalisé et coordonné avec les partenaires emploi et insertion, de 56 personnes en simultané
  - suivi des situations des personnes prises en charge par les dispositifs d'insertion par l'activité économique du territoire.

***Cofinancement Fonds social européen et Conseil Départemental 54***

- **Accompagnement des personnes en contrat aidé CEC au sein de l'ARS**  
16 personnes suivies.

## Activité

### 604 personnes accompagnées dont :

153 femmes soit 25 %  
451 hommes soit 75 %

1 % de personnes en situation de handicap

### 322 personnes ont quitté le dispositif, dont :

59 personnes ont accédé à une activité professionnelle  
32 CDI / CDD  
27 CDDI / CAE / CUI

8 personnes ont accédé à une formation qualifiante

35 personnes sont sorties du dispositif RSA avant la fin de leur accompagnement

212 relais après levée des freins majeurs

1 abandon

6 personnes sont incarcérées

1 personne décédée

60 annulations pour absence aux rendez-vous fixés ou changement de situation, en accord avec le Conseil Départemental

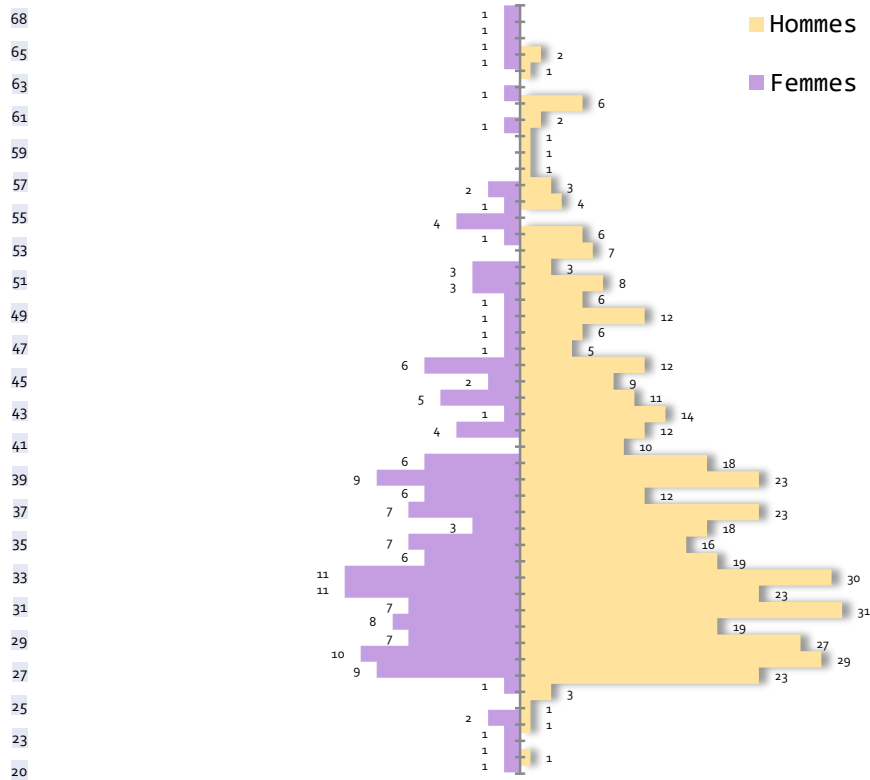
**282 personnes sont toujours suivies au 31 décembre 2019**

## Profil type d'un bénéficiaire

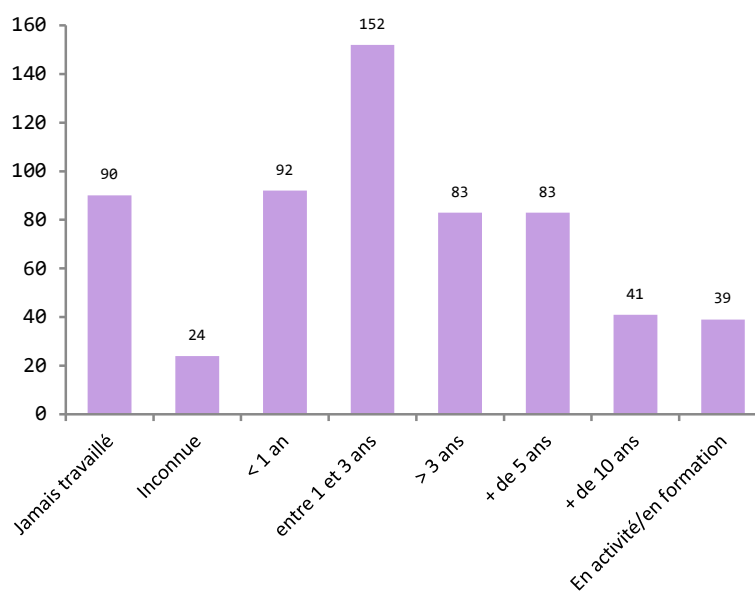


# I. CARACTERISTIQUES DU PUBLIC ACCOMPAGNÉ

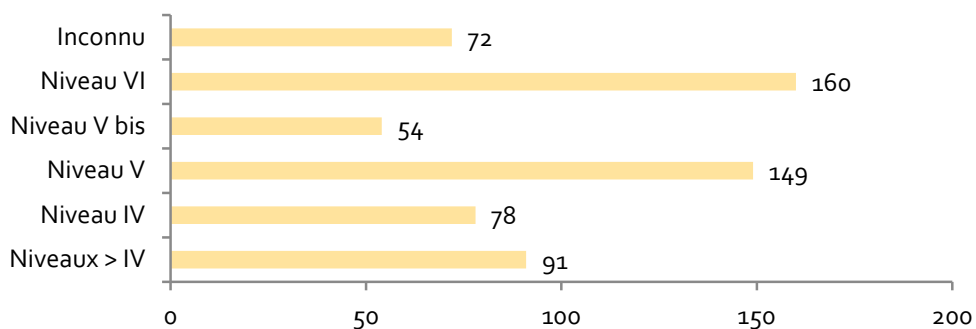
## Pyramide des âges



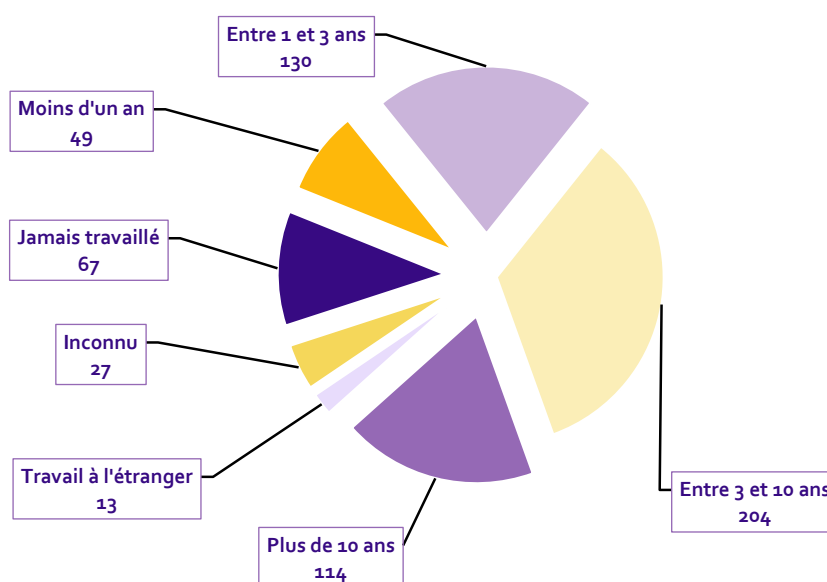
## Durée d'inactivité (hors DSP)



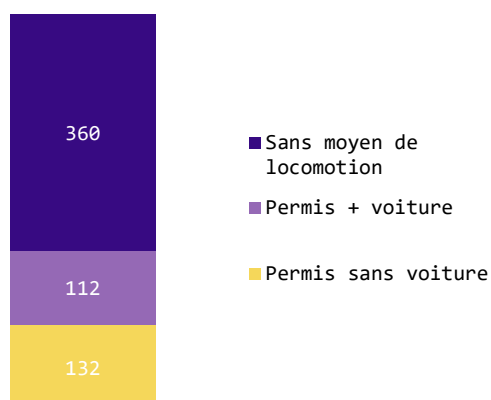
### Niveau de formation



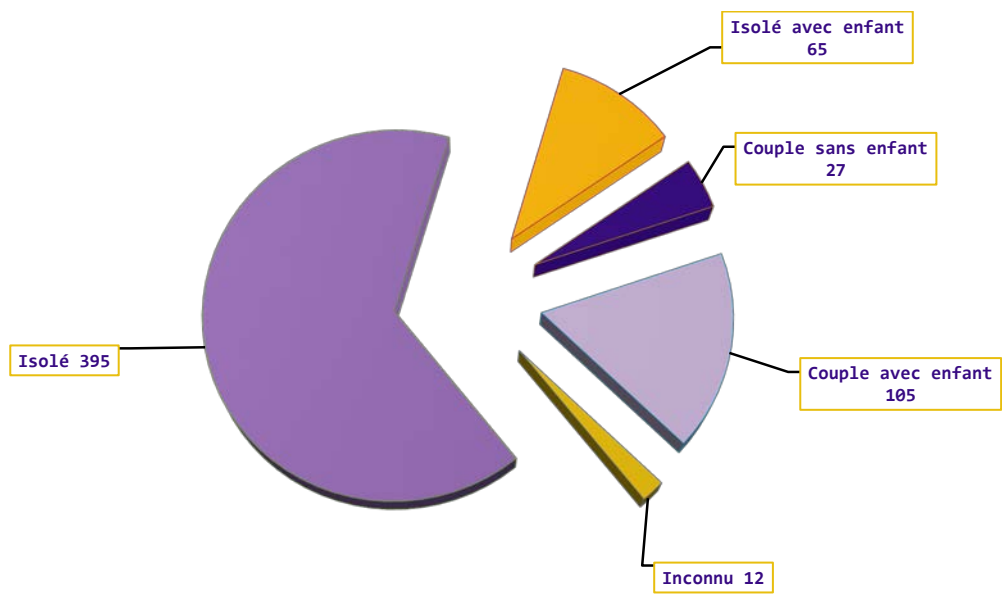
### Durée antérieure d'activité (hors DSP)



### Mobilité (hors DSP)



## Situation familiale (hors DSP)



Durée moyenne de prise en charge  
**5,6 mois**

# **DETAIL DES ACTIONS**

## ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL – BENEFICIAIRES DU RSA CONSEIL DEPARTEMENTAL – NANCY COURONNE

Convention de 175 mesures en continu mise en place avec le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle (SESIT de Nancy Couronne).

### OBJECTIFS

L'action s'inscrit dans l'axe Accompagnement Socio Professionnel du Pacte Territorial Insertion dont l'objectif est d'accompagner les bénéficiaires du RSA afin de les aider à s'insérer durablement dans l'emploi.

Pour atteindre cet objectif, l'action vise à :

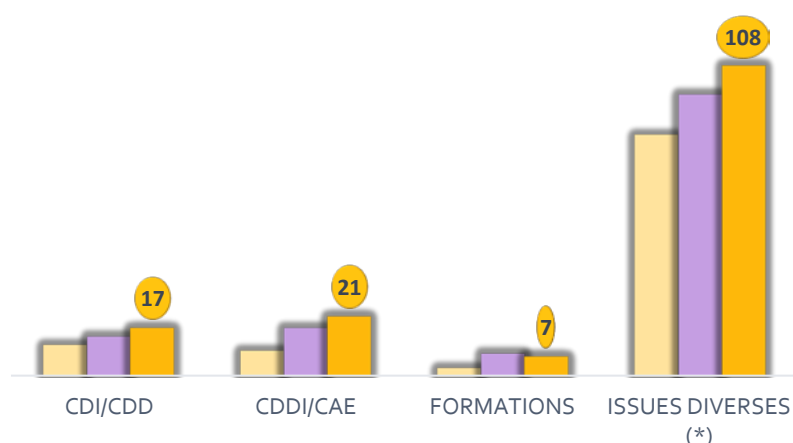
- Proposer un accompagnement complet et renforcé
- Permettre la levée des freins
- Travailler le projet professionnel des bénéficiaires
- Favoriser l'appropriation et la maîtrise des techniques de recherche d'emploi

### PUBLICS CONCERNES

L'action s'adresse au public bénéficiaire du RSA habitant sur NANCY couronne soumis aux droits et devoirs, nécessitant un accompagnement renforcé pour permettre l'accès à l'emploi ou à la formation professionnelle.

	2017	2018	2019
Personnes accompagnées	222	251	267
Personnes sorties	107	137	153
Personnes encore suivies au 31/12	115	114	114

### SITUATION DES PERSONNES EN FIN D'ACCOMPAGNEMENT



(\*) Orientation vers d'autres dispositifs, sans solution au terme de la mesure, interruption convenue, déménagement



## ACCOMPAGNEMENT SOCIO PROFESSIONNEL - PUBLIC SANS DOMICILE FIXE - BRSA CONSEIL DEPARTEMENTAL - NANCY COURONNE

Convention de 110 mesures en continu mise en place avec le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle via le SESI de Nancy Couronne suite à un constat fait en 2012 selon lequel il est nécessaire de proposer un accompagnement spécifique, adapté au public Sans Domicile Fixe bénéficiaire du RSA.

### OBJECTIFS

L'objectif principal de cette convention est de permettre aux personnes Sans Domicile Fixe de se repérer dans le temps et l'espace, de bénéficier d'un accès aux droits et aux soins et surtout de faciliter une mise en logement. A cet effet, le Service Emploi Formation travaille en étroite collaboration avec les services d'accueil et d'urgence de l'ARS.

### PUBLICS CONCERNES

À la demande du Conseil Départemental qui cherchait à mettre en place une action d'accompagnement adaptée aux bénéficiaires du RSA sans domicile fixe de Nancy Couronne, un travail sur les modalités d'accompagnement pouvant correspondre à ce public a démarré en 2012.

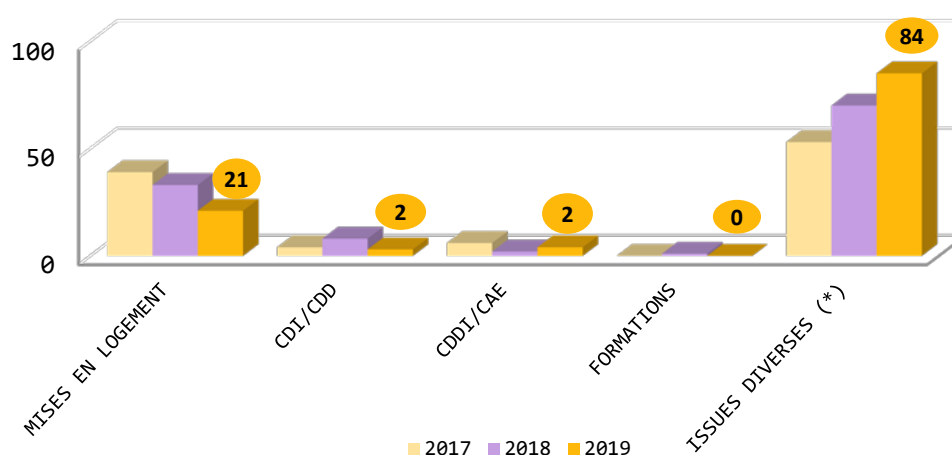
En 2013, suite à cette étude, à la mise en place des premiers suivis et au bilan positif, le SESI a décidé de formaliser l'accompagnement de ce public spécifique dans une convention dédiée.

Depuis, l'accompagnement s'est poursuivi dans une logique d'amélioration continue, avec une convention de 50, puis de 70 et 90 accompagnements sur un an.

Les spécificités du public ont nécessité d'adapter l'accompagnement pour faire face à des difficultés accrues. L'équipe du SEF a développé une étroite collaboration avec les travailleurs sociaux du 32 D'la Rue et du Service d'Accueil et d'Orientation (SAO) dès le démarrage de cette convention, afin de garantir une prise en charge globale et cohérente. Cela a permis également de maintenir le lien avec la personne et de la sensibiliser au rôle des différents intervenants dans son parcours. Il est proposé un rythme d'un rendez-vous par mois aux personnes accompagnées.

	2017	2018	2019
Personnes accompagnées	176	150	153
Personnes sorties	102	81	88
Personnes encore suivies au 31/12	74	69	65

### SITUATION DES PERSONNES EN FIN D'ACCOMPAGNEMENT



(\*) Orientation Pôle Emploi – Sortie dispositif RSA...

## ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL - BRSA CONSEIL DEPARTEMENTAL - LUNEVILLOIS

Convention avec le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle (SESIT de Lunéville), pour 45 mesures.

Accompagnement ayant lieu dans les locaux mis à disposition par l'Association ENSEMBLE, à raison d'un rendez-vous tous les quinze jours pour chaque bénéficiaire.

### OBJECTIFS

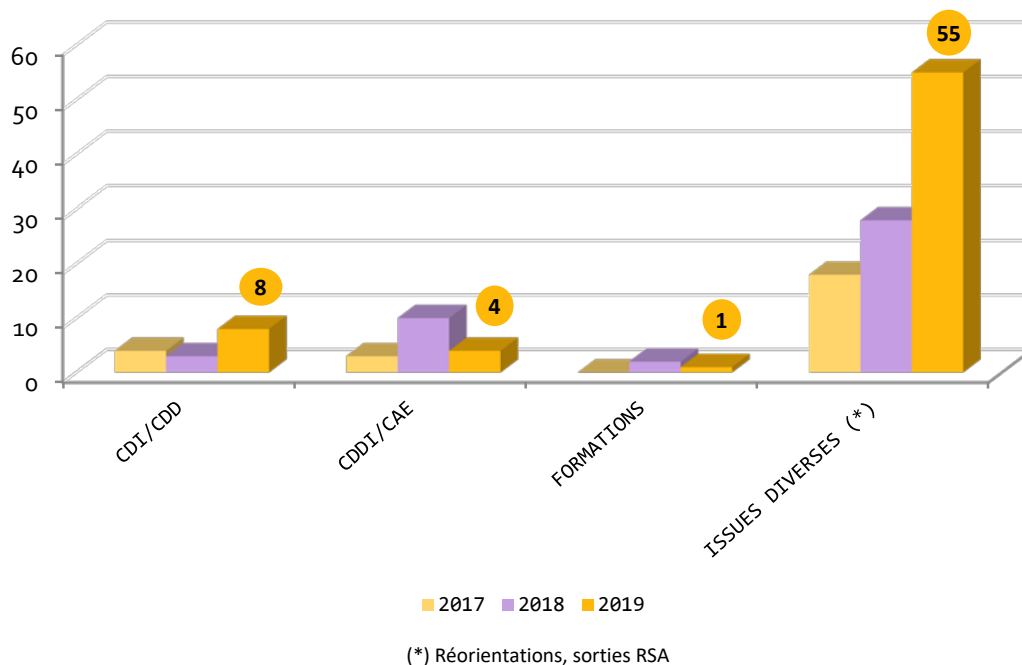
Faciliter l'accès ou le retour à l'emploi des bénéficiaires du RSA, dont le projet professionnel est peu défini ou reste à consolider.

### PUBLICS CONCERNES

Bénéficiaires du RSA domiciliés prioritairement sur le secteur de Lunéville centre

	2017	2018	2019
Personnes accompagnées	70	77	68
Personnes sorties	25	43	68
Personnes encore suivies au 31/12	45	34	0

### SITUATION DES PERSONNES EN FIN D'ACCOMPAGNEMENT



## ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL - SPR SECURISATION DU PARCOURS DES REFUGIES CONSEIL DEPARTEMENTAL – NANCY COURONNE

Convention de 55 mesures avec le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle

### OBJECTIFS

#### Soutenir la personne dans l'ensemble de ses démarches :

- Etablir un diagnostic de la situation et définir les axes prioritaires
- Orienter vers des structures d'apprentissage du français
- Permettre l'accès et le maintien des droits
- Travailler l'accès à une solution d'hébergement en lien avec les collègues du SAO
- Identifier les freins et proposer des pistes de résolution,
- Travailler sur les savoir-être,
- Permettre l'accès à l'autonomie

#### Favoriser le lien social :

- Proposer des actions collectives permettant de rencontrer d'autres personnes et s'exprimer
- Permettre de sortir de l'isolement et d'aller vers d'autres activités à l'extérieur
- Rendre la personne actrice de son parcours

#### Travailler l'accès à l'emploi :

- Evaluer la possibilité de poursuivre l'activité professionnelle antérieure ou réfléchir à une reconversion.
- Informer sur le marché de l'emploi, la formation professionnelle, l'offre d'insertion, la possibilité de stage en entreprise ...
- Organiser des visites d'organismes de formation
- Viser l'autonomie dans les Techniques de Recherche d'Emploi et si besoin l'utilisation des nouvelles technologies.

### PUBLICS CONCERNES

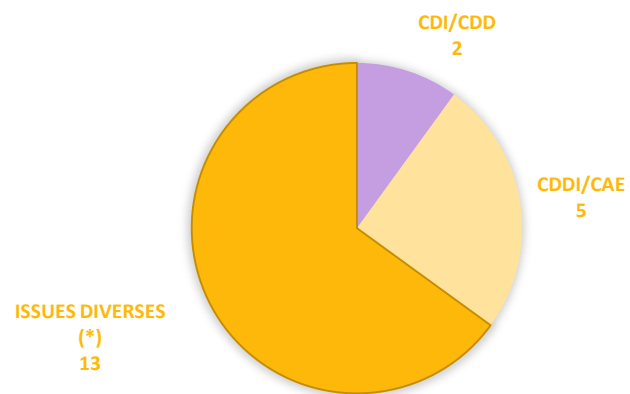
Sur la convention ASP DOM, le public réfugié ayant considérablement augmenté ces dernières années, le Conseil Départemental a décidé de mettre en place cette nouvelle convention nommée SPR « Sécurisation des Parcours Réfugiés » qui a vu le jour au 1<sup>er</sup> mars 2019, à titre expérimental.

Ce public peut être accompagné par ailleurs par différents services du SAO, l'HUAS (Hébergement d'Urgence avec Accompagnement Social), le R<sup>2</sup> (Réfugiés régularisés) et l'HUDA (Hébergement d'urgence des Demandeurs d'asile) et est soutenu dans les démarches d'accès au logement.

Certaines personnes accèdent rapidement à un logement autonome en résidence sociale ou chez un bailleur public, elles continuent à être accompagnées pour stabiliser la situation sociale et professionnelle.

	2019
Personnes accompagnées	88
Personnes sorties	20
Personnes encore suivies au 31/12	68

## SITUATION DES PERSONNES EN FIN D'ACCOMPAGNEMENT



(\*) Orientation vers d'autres dispositifs, sans solution au terme de la mesure, interruption convenue, déménagement,

## MOBILISATION SUR LE PROJET PROFESSIONNEL TERRITOIRE DU SEL ET VERMOIS

Les actions qui se sont déroulées sur VARANGEVILLE ont été financées par le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle (SESIT du Lunévillois) et le PLIE du Grand Nancy et du Lunévillois.

Ces actions sont menées par deux conseillères socioprofessionnelles, elles se déroulent autour d'interventions collectives et de suivis individualisés, à raison de 2 journées par semaine sur 3 mois.

### OBJECTIFS

Permettre à chaque bénéficiaire de s'engager dans une recherche d'emploi et/ou de formation :

- en construisant un projet réaliste au regard de ses capacités, de sa mobilité, du marché de l'emploi
- en se donnant les moyens de mettre en œuvre ce projet (organiser la garde d'enfants, obtenir le permis de conduire, ...).

Le but est de faire en sorte que la personne reprenne contact avec le monde de l'entreprise, avec notamment une enquête-métiers ou parfois une immersion en entreprise.

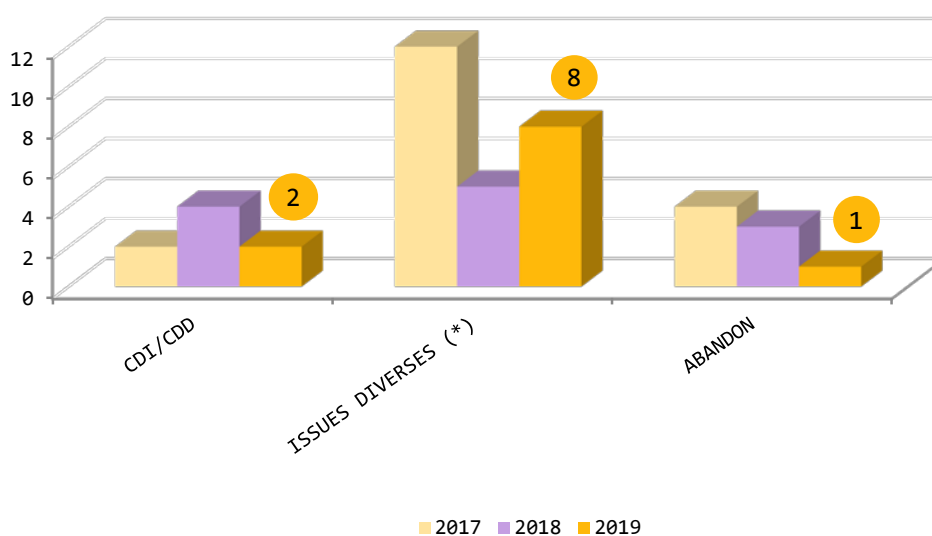
A la fin de l'action, les différents partenaires (Pôle Emploi, assistantes sociales, Entraide Chômeurs, ...) se rencontrent lors des comités techniques afin d'assurer les relais pour poursuivre la mobilisation et aboutir à l'emploi ou la formation.

### PUBLICS CONCERNES

Bénéficiaires du RSA ou non du territoire du SEL et VERMOIS.

	2017	2018	2019
Personnes accompagnées	18	12	11

### SITUATION DES PERSONNES EN FIN D'ACCOMPAGNEMENT



(\*) Poursuite accompagnement, changement RU, réorientation sociale...

## DISPOSITIF DE SECURISATION DE PARCOURS CONSEIL DEPARTEMENTAL TERRES DE LORRAINE ET PLIE TERRES DE LORRAINE

Cette action est portée conjointement par le Conseil Départemental de Meurthe et Moselle (SESIT Terre de Lorraine et la MEEF via le PLIE Terres de Lorraine par une convention couvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Elle a pour objet de sécuriser les parcours d'insertion de personnes issues du Territoire Terres de Lorraine et intégrées sur un parcours PLIE. Elle a pour finalité d'éviter au maximum les ruptures de parcours.

### LES OBJECTIFS

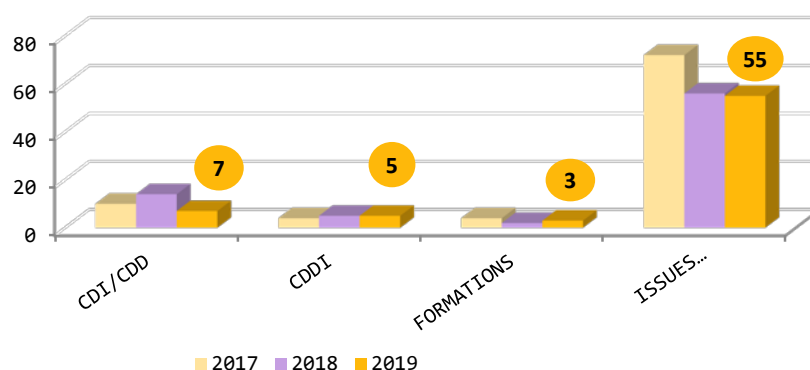
- Assurer le suivi personnalisé et coordonné avec les partenaires emploi et insertion, de 60 personnes en simultané dont 50 % de bénéficiaires RSA sur une durée de 6 mois renouvelable au maximum une fois.
- Assurer le suivi des situations des personnes prises en charge par les Structures d'Insertion par l'Activité Economique en participant à l'ensemble de Comités Techniques.

### LES MODALITES D'INTERVENTION

- Réalisation d'un diagnostic de la situation sociale et professionnelle de la personne.
- Entretien individuel tous les mois avec des contacts téléphoniques ou mails si besoin, les entretiens se dérouleront au plus près des personnes (Toul, Neuves-Maisons, Saintois, Colombey, ...).
- Veille des situations 6 mois après la sortie en emploi.
- Mobilisation des outils existants sur le territoire.
- Des actions collectives pourront être mises en place en fonction des besoins des personnes accompagnées.

	2017	2018	2019
Personnes accompagnées	119	126	123
Personnes sorties	90	77	70
Personnes encore suivies au 31/12	29	49	53

### SITUATION DES PERSONNES EN FIN D'ACCOMPAGNEMENT



## ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL DES SALARIES DE L'ARS EN CONTRATS AIDES NE RELEVANT PAS DES CHANTIERS D'INSERTION

Financement par les dispositifs de l'ARS où travaillent les personnes en contrats aidés.

### OBJECTIFS

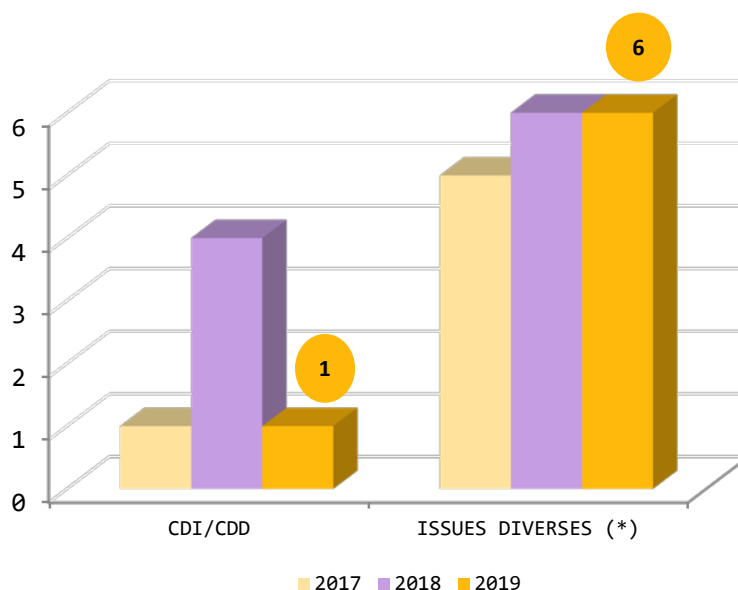
- Evaluation de la situation
- Aide dans les démarches de recherche d'emploi et/ou de formation pendant la durée de leur contrat de travail.

### PUBLICS CONCERNES

Personnes salariées dans l'ARS en contrats aidés (hors chantiers d'insertion)

	2017	2018	2019
Personnes accompagnées	20	21	16
Personnes sorties	6	10	7
Personnes encore suivies au 31/12	14	11	9

### SITUATION DES PERSONNES EN FIN D'ACCOMPAGNEMENT



(\*) Orientation vers d'autres dispositifs, sans solution au terme de la mesure, interruption convenue, déménagement...

